

PCAET

Plan Climat Air Energie Territorial - PCAET
du Val De Drôme

DIAGNOSTIC, STRATÉGIE ET PLAN D' ACTIONS SYNTHÈSE

Co-financeur



Hausse des températures, 1,9° de plus en moyenne dans la vallée de la Drôme, des cultures et forêts fragilisées, des effets néfastes sur les personnes les plus fragiles qui seront les premières victimes ... le climat d'aujourd'hui n'est plus celui d'hier. C'est un fait. Pour autant, j'ose croire que ce n'est pas une fatalité. En agissant dès maintenant, tous ensemble, je crois possible d'adopter de nouveaux modes de faire et d'infléchir ce qui semble inéluctable, car nous n'échapperons pas à ce bouleversement.

C'est tout à fait ce qui motive l'engagement de la Communauté de communes dans l'élaboration d'un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Cet engagement, bien que répondant à une obligation légale, exprime en effet une volonté forte de la collectivité pour limiter l'augmentation de la température et s'y adapter.

Concrètement, qu'est-ce que cela signifie ? Placer simplement le territoire sur la voie d'un développement « plus vivable ». Il nous faut nous réinterroger sur nos productions, nos mobilités, nos habitudes et nos modes de vie, pour réduire les gaz à effet de serre. Moins de transports, moins d'énergies fossiles, plus d'énergies renouvelables, relocaliser les productions... voilà quelques clés pour faire du Val de Drôme un espace où l'on vit mieux, où les habitants se protègent du réchauffement climatique.

Le PCAET constitue ainsi une véritable feuille de route pour les prochaines années en termes de santé publique. C'est quelque part une opportunité pour penser notre développement autrement, en s'appuyant sur le vivier de ressources dont dispose notre territoire, à la fois rural et industriel, et en faire ainsi :

> **Un territoire ressource** où l'on relocalise de l'emploi et des activités, où l'on produit sur place des énergies renouvelables créatrices de ressources pour tous, où l'on consomme local,

> **Une terre d'échanges** où les territoires voisins sont solidaires et confortent leurs ressources respectives (alimentation, énergie...), produites selon des méthodes vertueuses,

> **Un terrain d'innovation** où l'on se veut précurseur, où l'on expérimente, et l'on innove dans divers domaines, notamment la mobilité, la construction ...

C'est un grand défi qui est donc à relever pour non seulement adapter le territoire au réchauffement climatique, mais aussi le faire avec anticipation et laisser ainsi ouvert le champ des possibles. Anticipons. Agissons. Tous ensemble, à proportion de nos capacités contributives.

Jean SERRET

Président de la Communauté
de communes du Val de Drôme en Biovallée

SOMMAIRE

- 3-13 → **DIAGNOSTIC**
- 14-15 → **STRATÉGIE**
- 16-19 → **PLANS D'ACTION**

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL : DE QUOI S'AGIT-IL ?

Obligation pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants (loi sur la Transition énergétique pour la croissance verte de 2015), un Plan Climat Air Energie Territorial est un plan d'actions qui fédère l'ensemble des habitants, des institutions et des acteurs socio-économiques d'un territoire pour :

→ Lutter contre le réchauffement climatique,
→ S'adapter au changement climatique,
→ Améliorer la qualité de l'air que nous respirons.

Un des principaux leviers d'action consiste à mettre les territoires en mouvement vers la transition énergétique. Cette transition repose notamment sur :

→ La réduction de nos consommations d'énergie par des actions de sobriété et d'efficacité énergétique,

→ Le développement des énergies renouvelables en substitution des énergies fossiles responsables des émissions des gaz à effet de serre et des polluants atmosphériques dans l'air que nous respirons.

Mettre en place des actions de transition énergétique et s'adapter au changement climatique, c'est aussi :

→ Améliorer la qualité de vie, la santé et le pouvoir d'achat des habitants,
→ Créer de nouvelles recettes, développer l'économie et l'emploi local.

LA SOURCE DES DONNÉES DU DIAGNOSTIC

Le suivi du plan climat est assuré par l'Observatoire Régional des Gaz à Effet de Serre (OREGES). L'observatoire rassemble des énergéticiens, des institutions et des associations dont ATMO Auvergne Rhône-Alpes, pour produire des données.

Par ailleurs les études complémentaires sont réalisées, en 2019, par un groupement de bureaux d'étude composé de : In Vivo, Indiggo, Solagro et Négawatt.

Le diagnostic élaboré en 2019 est susceptible d'être agrémenté avec l'acquisition d'études complémentaires. Ainsi les données exposées ci-après pourraient être modifiées tout au long de l'élaboration du plan climat.

PORTRAIT ENERGETIQUE DU TERRITOIRE

COMBIEN ET QUEL TYPE D'ENERGIE CONSOMMONS-NOUS ?

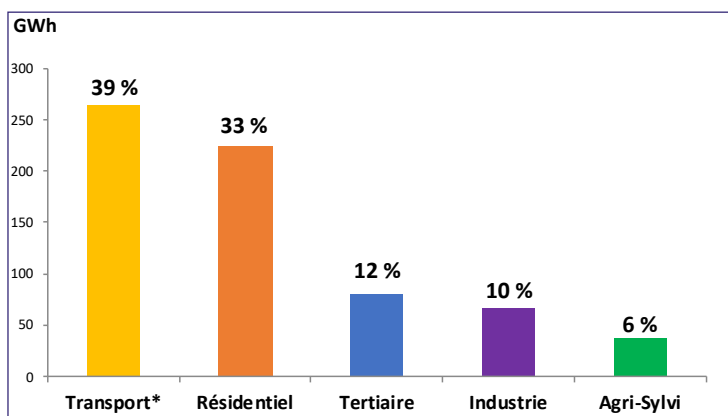
Nous consommons **672 Gigawattheure (GWh)**, soit environ 0,6 % de la consommation d'énergie de la région Auvergne Rhône-Alpes. A noter que notre territoire représente 0,38 % de la population régionale.

La communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée a la particularité d'être traversée par l'autoroute A7. Le bilan des consommations d'énergie incluant l'A7 est de **971 GWh**. L'autoroute correspond à 30% des consommations globales du territoire.

POUR MIEUX COMPRENDRE !

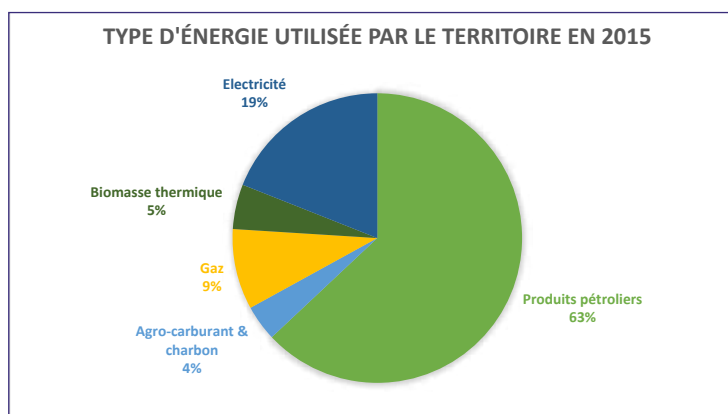
Le Wattheure (Wh) est une unité de mesure de l'énergie. Avec 1000 Wh ou 1 kWh on éclaire son logement 24h avec des lampes basse consommation.

→ 1 GWh = 1 000 000 kWh.



La majorité de l'énergie que nous consommons sert au transport des personnes et des marchandises (39 %) et au chauffage des logements (33 %).

Répartition des consommations d'énergie finale en 2015, par secteur d'activité (hors autoroute A7).



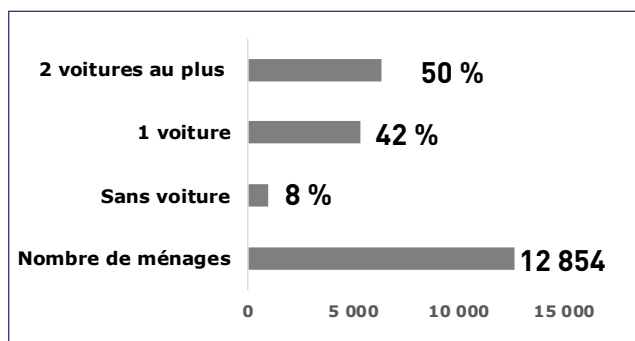
Plus de la moitié de l'énergie que nous consommons (63 %) provient des produits pétroliers émetteurs de gaz à effet de serre, responsables du changement climatique.

Type d'énergie utilisée par le territoire en 2015.

ZOOM SUR NOS DEPLACEMENTS

39% de nos consommations d'énergie (hors A7)

→ Le taux de motorisation des ménages est relativement élevé :
50 % possède au moins deux voitures et 42 % une voiture.

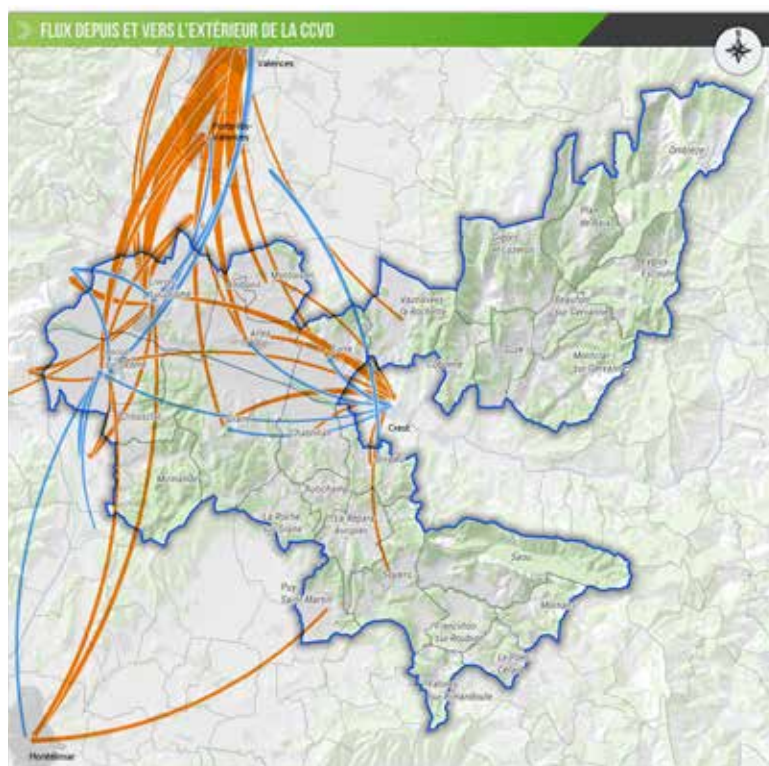


TROUVER DES ALTERNATIVES
A L'USAGE INDIVIDUEL DE LA
VOITURE ET UTILISER DES
VEHICULES MOINS POLLUANTS
EST UN ENJEU DU PLAN CLIMAT.

Taux de motorisation des ménages.

Près de la moitié (45 %) des déplacements domicile-travail (15.900 aller-retour/an en 2015) est effectuée par des habitants qui travaillent à l'extérieur du territoire (flux sortant) et 23 % par des personnes résidant à l'extérieur et venant travailler dans le territoire (flux entrant). Le tiers restant (32 %) correspond à des trajets d'habitants qui travaillent dans le territoire.

Les déplacements domicile-travail sont effectués à 82 % en voiture, camion ou fourgonnette.



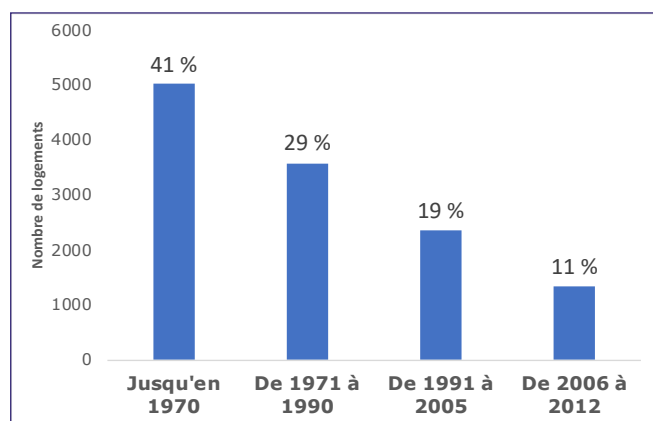
Trajets domicile-travail entrants et sortants
du territoire en 2015 (source INSEE 2015)
— = flux sortant - — = flux entrant

ZOOM SUR NOS LOGEMENTS

33% des consommations du territoire (hors A7)

Notre parc de logement est ancien et énergivore :

70 % a été construit avant 1990.



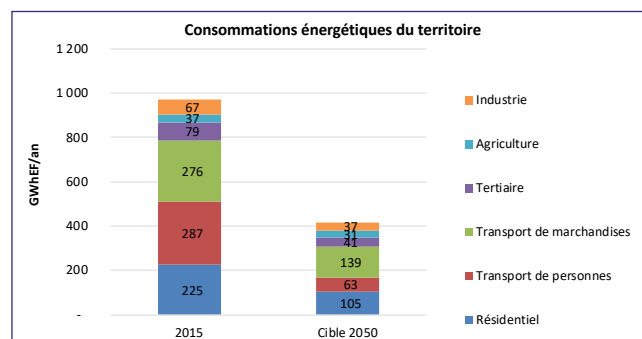
Dates d'achèvement de construction des résidences principales.



AMELIORER LA PERFORMANCE ENERGETIQUE DE NOS LOGEMENTS EST UN ENJEU DU PLAN CLIMAT

POUVONS-NOUS REDUIRE NOS CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE ?

D'ici 2050, il est possible d'économiser **42 %** de l'énergie que nous consommons actuellement, si chacun s'engage dans un changement de pratique ¹.



Estimation du potentiel de réduction des consommations d'énergie pour les différents secteurs d'activité du territoire à l'horizon 2050 par rapport à 2015.

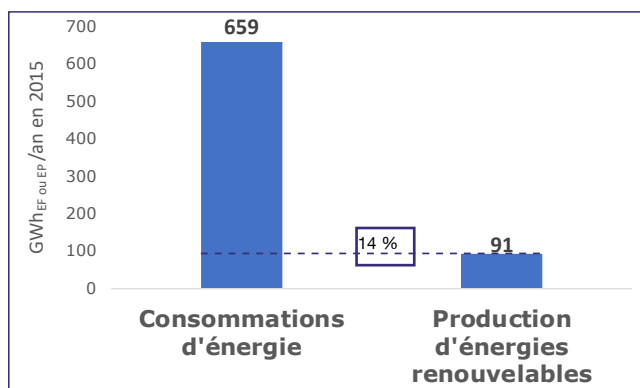
UN PLAN CLIMAT C'EST REDUIRE NOS CONSOMMATIONS D'ENERGIE.

¹ Estimation réalisée en appliquant les hypothèses du scénario négaWatt, Source : IN VIVO-NEGAWATT- INDDIGO-SOLAGRO

COMBIEN D'ÉNERGIES RENOUVELABLES PRODUISONS-NOUS ?

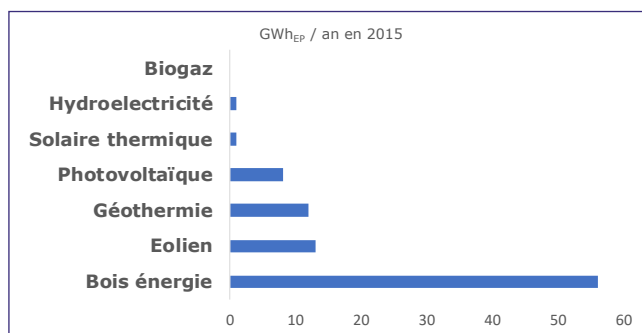
91 GWh de chaleur et d'électricité renouvelables sont produites sur le territoire ².

La production d'énergie renouvelable du territoire représente 14 % de sa consommation énergétique. La moyenne nationale est de 15 %.



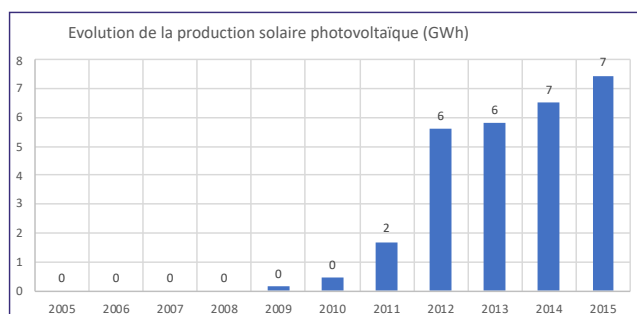
Consommations d'énergie (hors A7) et production d'énergies renouvelables du territoire en 2015.

QUEL TYPE D'ÉNERGIES RENOUVELABLES PRODUISONS-NOUS ?



Le bois énergie est la première énergie renouvelable produite sur le territoire.

Types d'énergies renouvelables produits sur le territoire en 2015.



L'électricité photovoltaïque, quatrième énergie renouvelable produite sur le territoire connaît un développement important ces dernières années.

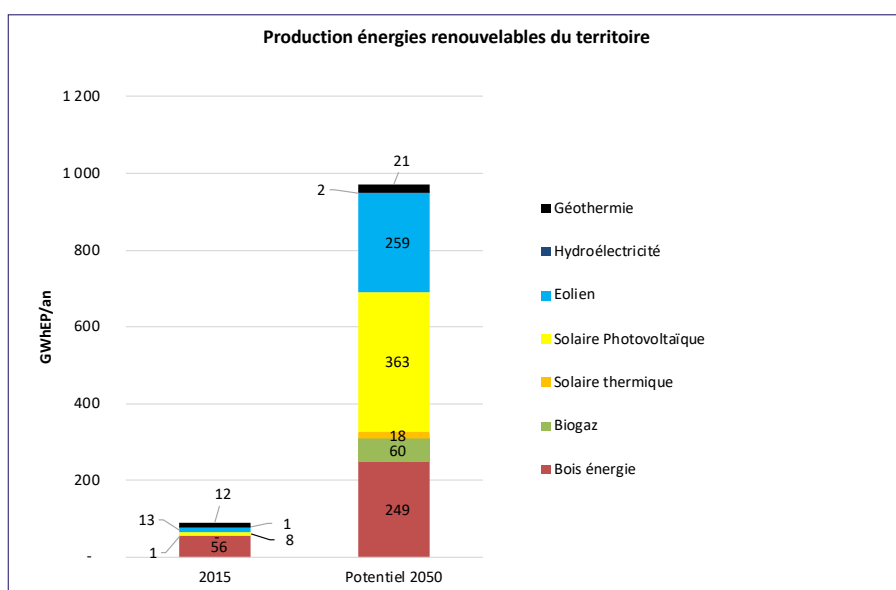
Evolution de la production d'électricité photovoltaïque entre 2005 et 2015.

² En 2015, production d'énergie primaire ; Source : Observatoire de l'énergie et des gaz à effet de serre Auvergne Rhône-Alpes

POUVONS-NOUS PRODUIRE PLUS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES ?

Notre territoire dispose d'un potentiel maximum, à l'horizon 2050, de production de **972 GWh** d'énergies renouvelables **soit 10 fois** plus que ce que nous produisons en 2015 ³.

L'électricité photovoltaïque en toiture (habitations, bâtiments tertiaires et agricoles), l'éolien et le bois énergie représentent le principal gisement de production d'énergie renouvelable de notre territoire.



UN PLAN CLIMAT
C'EST AUGMENTER NOTRE
PRODUCTION D'ÉNERGIES
RENOUVELABLES LOCALES

Répartition du gisement de production d'énergies renouvelables et de récupération à l'horizon 2050 pour les différentes filières

³ Estimation réalisée en appliquant les hypothèses du scénario négaWatt, Source : IN VIVO-NEGAWATT- INDDIGO-SOLAGRO

QUE DEPENSONS-NOUS POUR L'ENERGIE ?

La facture d'énergie pour le territoire est de 64 000 000 €.
Seulement 6 000 000 € sont actuellement générés par la production d'énergie renouvelable sur notre territoire.

LE PLAN CLIMAT C'EST
RELOCALISER DANS NOTRE
TERRITOIRE LES FLUX
FINANCIERS
ET LES EMPLOIS ASSOCIES
A L'ENERGIE

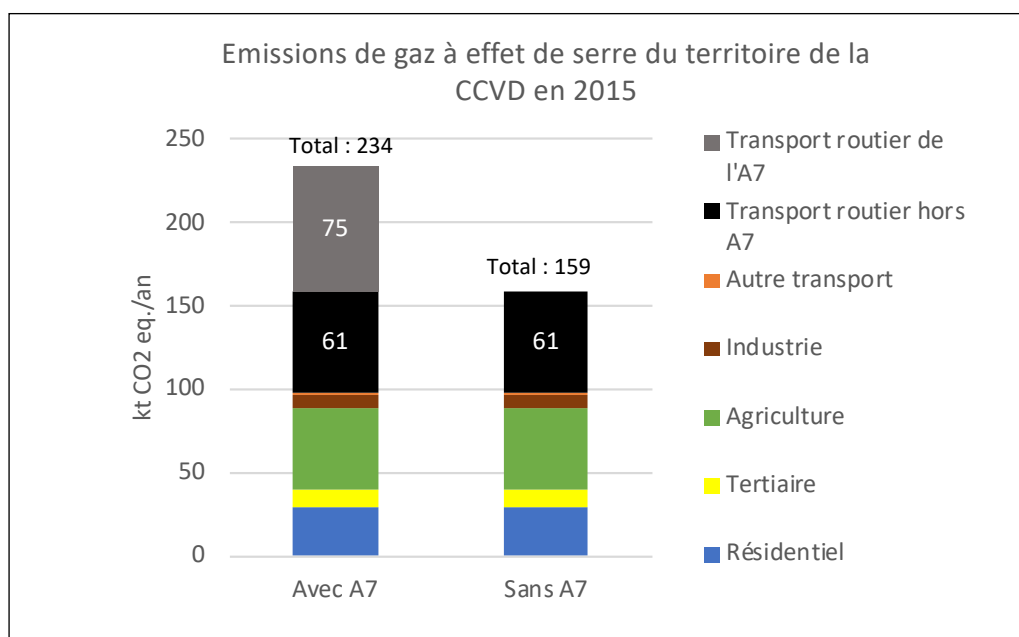


Balance commerciale énergétique du territoire en 2015 (hors A7) – Données OREGES

EMPREINTE CARBONE DU TERRITOIRE

COMBIEN ET QUEL TYPE DE GAZ A EFFET DE SERRE EMETTONS-NOUS ?

Le territoire émet 159 000 tonnes de CO₂ équivalent (éq.), et 234 000 tCO₂éq en intégrant les émissions de l'A7.



POUR MIEUX COMPRENDRE !

Il existe plusieurs gaz à effet de serre, les 3 gaz pris en compte dans notre diagnostic sont les suivants :

→ Dioxyde de carbone CO₂ (surtout dû à la combustion des énergies fossiles, carburant et à l'industrie) ;

→ Méthane CH₄ (élevage des ruminants, des décharges d'ordures, etc.) ;

→ Protoxyde d'azote N₂O (agriculture industrielle)

Ces gaz n'ont pas la même durée de vie et la même capacité à retenir le rayonnement solaire, c'est-à-dire pas le même pouvoir de réchauffement climatique.

On parle alors de d'équivalent dioxyde de carbone (eqCO₂), ce qui permet d'attribuer pour une période de temps donnée un « potentiel de réchauffement global » (PRG) différent pour chaque gaz par rapport au CO₂, qui sert d'étalon (et dont le PRG est donc fixé à 1).

Par exemple, le GIEC considère qu'une tonne de méthane (CH₄) a un pouvoir de réchauffement global 28 fois plus élevé en moyenne qu'une tonne de CO₂ sur une période de temps de 100 ans. Ainsi, chaque tonne de méthane est comptabilisée comme 28 tonnes d'équivalent CO₂ dans les bilans des émissions de GES.

Pouvoir de réchauffement climatique des Gaz à effet de serre (sur 100 ans) par rapport au CO₂

(Source : Groupe International d'Expert du Climat, 2007)

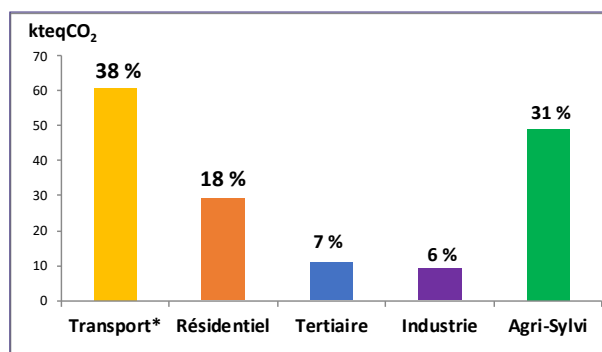
Dioxyde de carbone (CO ₂)	1
Méthane (CH ₄)	25
Protoxyde d'azote (N ₂ O)	298

La majorité des gaz à effet de serre du territoire sont émis par les secteurs du **transport routier (38 %)** et **l'agriculture (31 %)**.

Le principal gaz à effet de serre émis, le dioxyde de carbone, est lié à la combustion des énergies fossiles. L'agriculture émet également d'autres gaz à effet de serre qui ne sont pas d'origine énergétique (méthane et protoxyde d'azote) qui ont un pouvoir de réchauffement plus important (voir tableau ci-dessus), ce qui explique la part de l'agriculture dans ces émissions. Ces gaz sont notamment liés à certaines pratiques culturales (utilisation d'engrais, ...) et à la gestion des déchets de l'élevage.

UN PLAN CLIMAT C'EST REDUIRE NOS EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

Emissions de gaz à effet de serre du territoire par secteurs d'activité en 2015, hors A7.

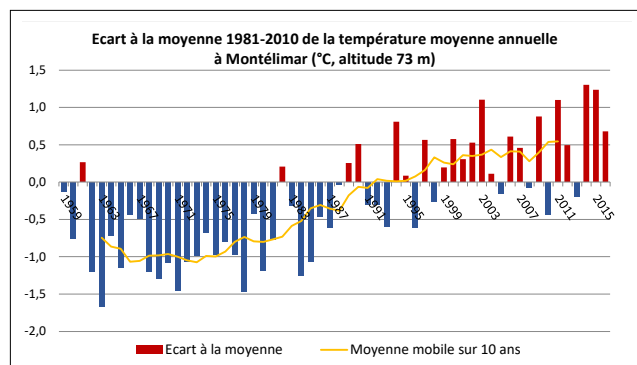


POURQUOI FAUT-IL REDUIRE NOS EMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ?

Sans politique climatique (réduction des émissions de gaz à effet de serre), il est modélisé que les températures moyennes annuelles augmenteraient de **+ 4 degrés à l'horizon 2100**.

La station météorologique de Montélimar indique déjà une augmentation de **+ 1,9 °C** des températures moyennes annuelles entre 1959 et 2016.

IL EST DEvenu NECESSAIRE DE S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Anomalies des températures moyennes annuelles par rapport à la moyenne entre 1981 et 2010 - en rouge températures supérieures à la moyenne et en bleue températures inférieures à la moyenne. (Source : Météo France).

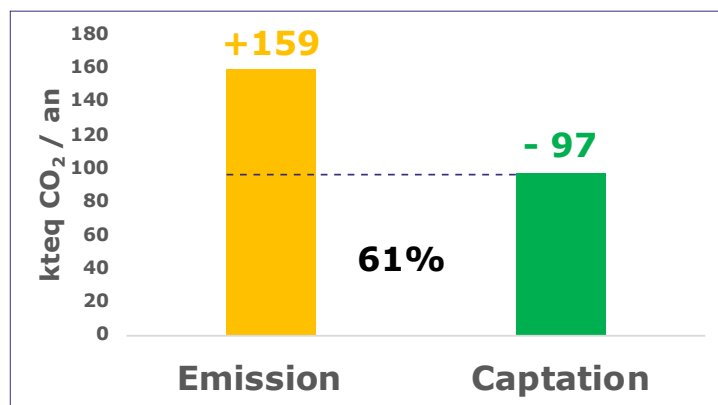
Le changement climatique est déjà observable et, à terme, risque d'impacter directement les activités et la qualité de vie dans notre territoire.

Les chercheurs et les professionnels identifient les changements déjà visibles suivant :

- Hausse des températures et décalages saisonniers
- Peu de changement sur les précipitations moyennes
- Sécheresse
- Remontée dans la vallée de la Drôme et vers le Diois d'un climat méditerranéen
- Installation d'une biodiversité végétale et animale méditerranéenne
- Augmentation de la fréquence des événements extrêmes (vagues de chaleur).

CAPTIONS-NOUS DES GAZ A EFFET DE SERRE ?

97 kteq CO₂ sont absorbés par notre territoire soit 61 % de ce que nous émettons en 2015 (hors A7).



MAINTENIR ET AUGMENTER LA CAPACITE DE NOS FORETS ET DE NOS SOLS A CAPTER LE CARBONE EST UN MOYEN DE LUTTER CONTRE LE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE.

Flux annuels d'émissions et d'absorption des gaz à effet de serre par le territoire (hors émission A7)

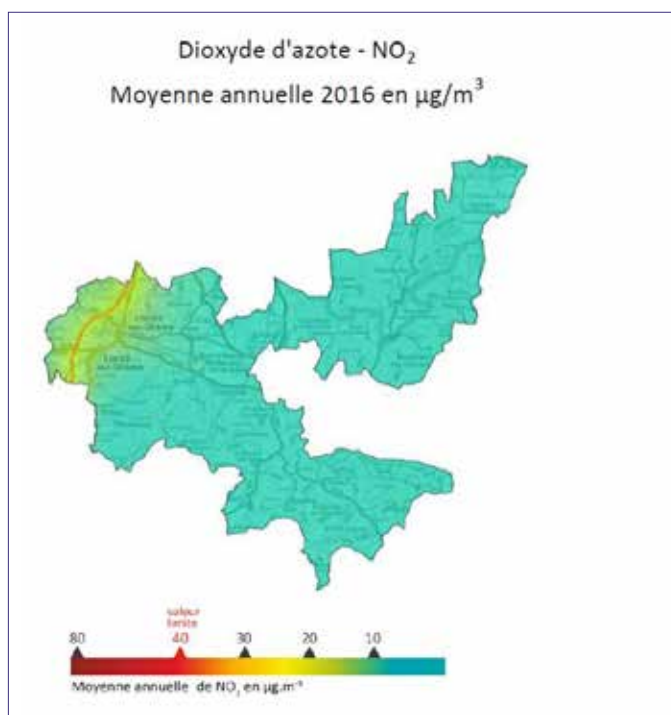
POUR MIEUX COMPRENDRE !

Les arbres, les prairies et les sols ont la capacité de stocker naturellement le CO₂ présent dans l'atmosphère. C'est pourquoi, on les appelle « puits de carbone ». L'absorption du dioxyde de carbone par les forêts à lieu principalement lors de leur phase d'accroissement biologique.

LA QUALITÉ DE L'AIR

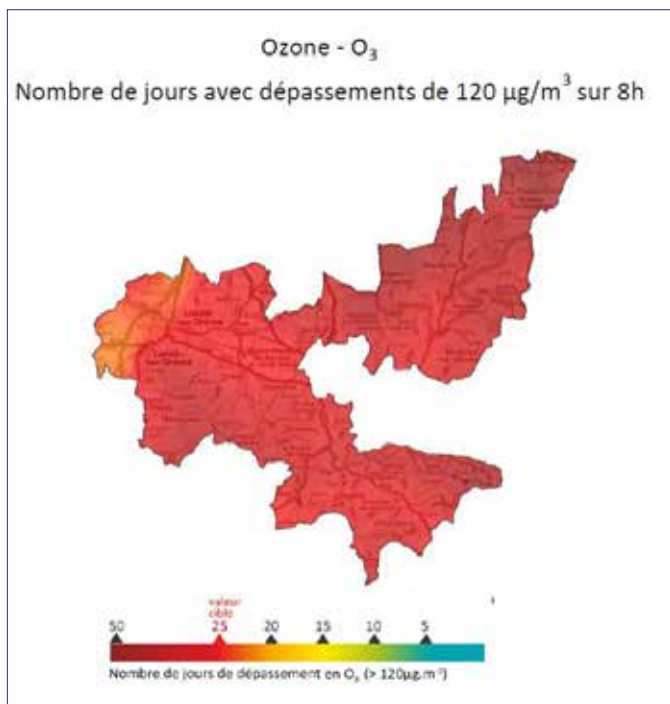
QUELLES SONT LES SOURCES DE POLLUTION ATMOSPHERIQUE SUR NOTRE TERRITOIRE ?

- Les polluants émis par les activités de notre territoire (le transport, le chauffage, les activités industrielles, l'agriculture, etc.).
- Les polluants émis par des territoires alentours voir extrarégionaux qui peuvent être apportés par les vents.
- Les conditions météorologiques peuvent favoriser l'apparition de certains polluants, leur accumulation, leur transformation et leur dispersion.



Le transport est responsable à plus de 80 % des émissions de dioxyde d'azote du territoire.
La concentration en ce polluant dans l'air dépasse les seuils réglementaires à proximité des infrastructures routières.

[Source : ATMO Auvregne Rhône-Alpes 2016]



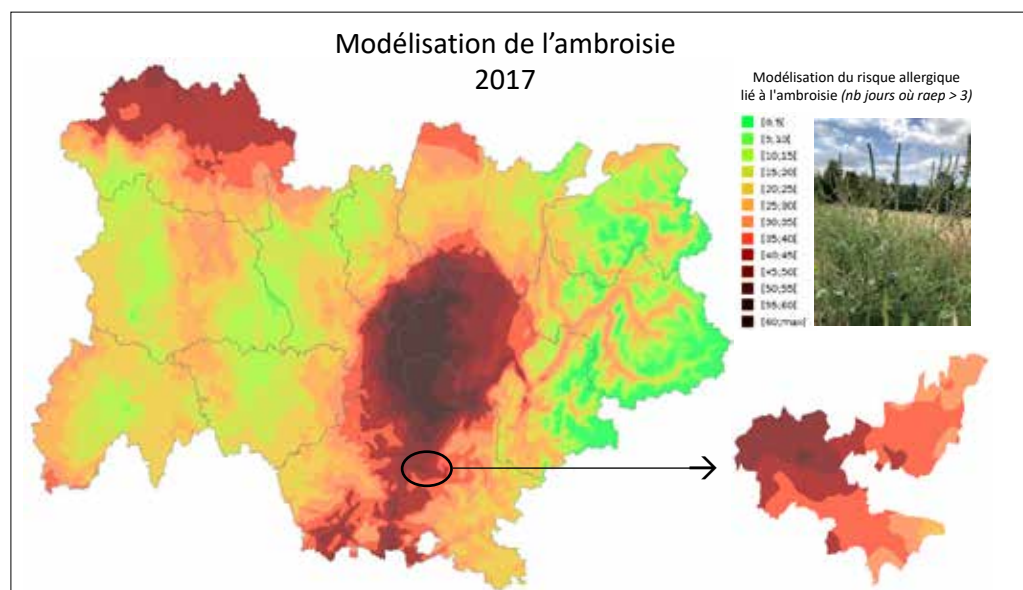
Environ 60% de la population du territoire est exposé à des dépassements d'ozone, du seuil fixé par l'Organisation Mondiale de la Santé (25 jours d'exposition à une concentration en ozone supérieure à 120 µg/m³ en moyenne journalière).

(Source : ATMO Auvregne Rhône-Alpes 2016)

QUELLES SONT LES CONSEQUENCES DE LA POLLUTION ATMOSPHERIQUE ?

- Des conséquences sanitaires avérées immédiates ou à long terme (diminution de la fonction pulmonaire, maladies cardio-respiratoires, décès prématurés, augmentation des allergies ...)
- Des incidences sur l'environnement (détérioration du bâti, noircissement des façades, dégâts sur les cultures, contamination des sols et des eaux perturbant l'équilibre des écosystèmes, ...)
- Un impact financier considérable. Le coût total de la pollution de l'air en France est estimé à 100 milliards d'euros.

Le réchauffement climatique contribue à l'invasion de l'ambroisie, plante particulièrement allergisante. Le coût sanitaire lié à cette allergie est estimé à **40 millions d'euros** en 2017, pour la région Auvergne Rhône Alpes.



> STRATEGIE

Après avoir établi le diagnostic, les acteurs du territoire, associations, habitants, entreprises, agents et élus de l'intercommunalité ont co-construit la stratégie et son plan d'actions.

LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DE CE PCAET SONT :

- La lutte contre le réchauffement climatique et la pollution de l'air que nous respirons,
- L'adaptation au changement climatique.

DES PLUS-VALUES DÉCOULERONT DE CES OBJECTIFS POUR :

- Améliorer la qualité de vie, la santé et le pouvoir d'achat des habitants,
- Relocaliser dans le territoire les flux financiers et les emplois associés à l'énergie,
- Maîtriser les dépenses publiques de fonctionnement et donner l'exemple.

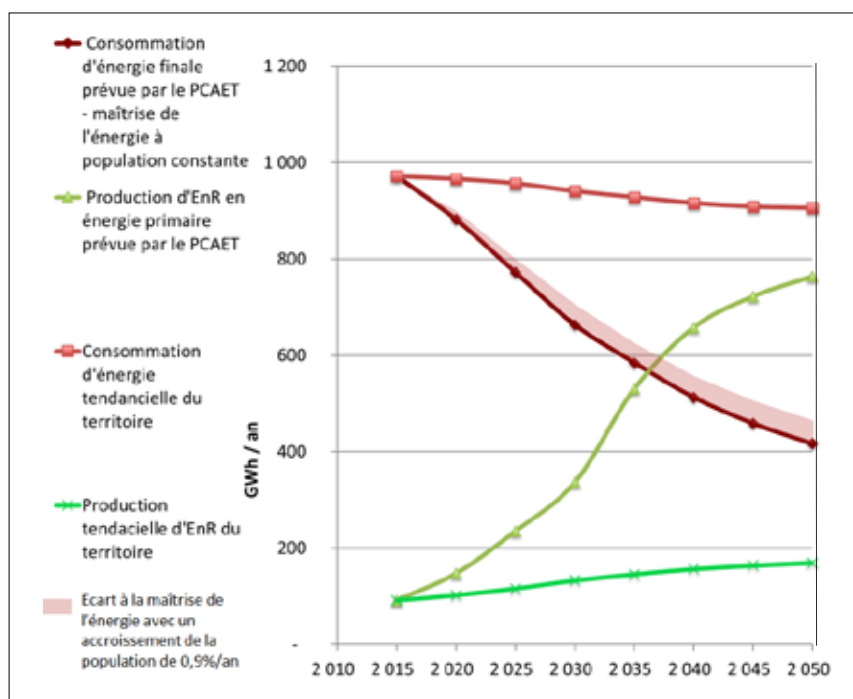
POUR MIEUX COMPRENDRE !

Ce PCAET s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale bas carbone et des objectifs Climat-Air-Energie de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Elle intègre la démarche Territoire à Energie Positive (TEPos) mise en place sur le périmètre de la Biovallée.

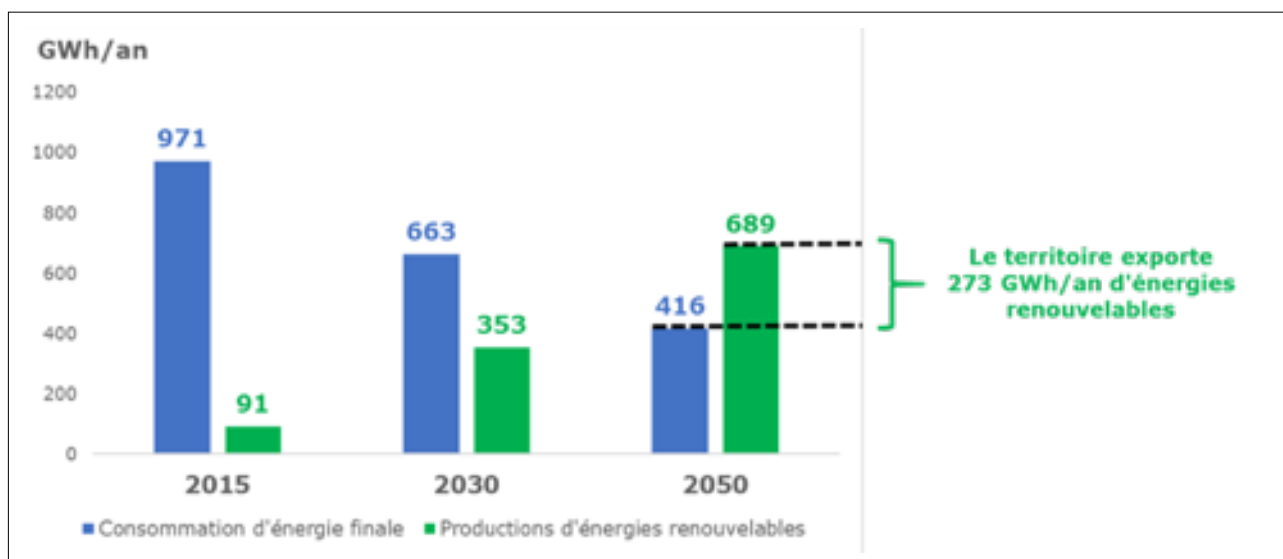
QUELLE TRAJECTOIRE DE TRANSITION ENERGETIQUE ?

Concernant l'évolution de la consommation d'énergie et de la production d'énergies renouvelables, l'intercommunalité a fixé des objectifs jusqu'en 2030 et a estimé une trajectoire jusqu'en 2050 (voir graphique ci-dessous). Avec pour ambition de devenir un territoire à « énergie positive ».

A savoir Un territoire à « énergie positive » produit plus d'énergie qu'il n'en consomme.



Trajectoire énergétique du Val de Drôme à l'horizon 2050.



Consommations d'énergie finale et production d'énergies renouvelables en 2015, prévisions pour 2030 et 2050, en Giga Wattheure (GWh), à population constante.

OBJECTIFS POUR 2030 / 2050 (Évolution par rapport à 2015)

LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET LA POLLUTION DE L'AIR

- Réduction de la consommation d'énergie de 32 % en 2030 et de 48% en 2050
- Multiplication par 3,7 de la production d'énergies renouvelables d'ici 2030 et par 7,5 pour 2050
- Adaptation et évolution des réseaux énergétiques
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre de 24% d'ici 2030 et de 80% en 2050
- Division par 2 des émissions de gaz à effet de serre non énergétique (agriculture) en 2050
- Réduction des polluants atmosphériques de 48% pour le dioxyde d'azote, de 30% pour les particules fines 10 micromètres, de 40% pour les particules fines de 2.5 micromètres, de 37 % pour les composés organiques volatiles, de 33% pour l'ammoniac, de 24% pour le dioxyde de soufre en 2030
- Maintien du puits de carbone forestier, le développement de la séquestration carbone agricole, le déploiement de l'usage de matériaux bio-sourcés.

A retenir

Cette trajectoire conduit le territoire, d'ici 2050, à produire davantage d'énergies renouvelables qu'il n'en consomme ; donc à devenir excédentaire et exportateur d'énergie.

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE POUR :

- Les productions et modes de productions agricoles,
- La gestion de la ressource en eau,
- La gestion des boisements publics et privés face aux menaces de dépérissement pour maintenir et renforcer les paysages mosaïques,
- Les activités touristiques face à un accroissement possible du flux en période de sécheresse,
- Les bâtis, les formes urbaines et l'aménagement du territoire face à la chaleur et aux événements extrêmes.

> PLAN D' ACTIONS

QUELLES ACTIONS POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS ?

Pour atteindre ces objectifs, le territoire s'est doté d'un projet pour une durée de 6 ans, **avec six objectifs stratégiques et 35 actions.**

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1 : MOBILISER LE TERRITOIRE



Une des réunions publiques pour co-construire le projet de PCAET, ici à Eurre.



Animation autour d'une ruche vitrée à la Gare des Ramières.

LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Faire émerger des initiatives citoyennes
- Co-construire avec les citoyens
- Fédérer les acteurs, les opérateurs du territoire
- Sensibiliser les scolaires
- Renforcer l'exemplarité des collectivités

LES FICHES ACTIONS

- Lancer des appels à projet citoyens dans les communes
- Créer et animer un club citoyen
- Contractualiser avec les opérateurs et les financeurs
- Mettre en place un observatoire du PCAET
- Renforcer l'animation sur les enjeux de la biodiversité, du climat et de l'énergie
- Animer et mettre en œuvre le projet d'une intercommunalité exemplaire et accompagner les communes vers l'exemplarité

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2 : RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE, LES ÉMISSIONS DE POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR



Une des maisons rénovées dans le cadre de l'accompagnement par la Plateforme de rénovation Biovallée-Energie.



Des vélos électriques sont mis à disposition des habitants.

LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Accompagner les ménages vers la rénovation globale et performante de leur habitat, accessible à tous
- Disposer d'un patrimoine public exemplaire
- Accompagner les acteurs économiques à réduire leurs consommations d'énergie
- Favoriser la mobilité alternative à l'autosolisme et réduire les déplacements
- Favoriser des aménagements, un urbanisme et des constructions durables

LES FICHES ACTIONS

- Simplifier et faciliter les démarches pour les ménages
- Former les professionnels et mobiliser les habitants
- Mener des actions de plaidoyer pour une réglementation nationale compatible avec le PCAET
- Renforcer la performance environnementale des bâtiments publics et renforcer les filières locales
- Déployer les dispositifs d'accompagnement des chambres consulaires et des acteurs du territoire
- Développer la pratique du vélo
- Remplir les véhicules
- Réduire les besoins de déplacement – développer le co-working
- Transporter les marchandises autrement
- Promouvoir une mobilité durable – soutien à la création d'une agence de mobilité
- Traduire les enjeux Climat, Air, Energie dans les documents de planification
- Préparer l'après planification

OBJECTIF STRATÉGIQUE 3: PRODUIRE ET UTILISER DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION



Des panneaux photovoltaïques pour produire une énergie renouvelable localement : la Gare à coulisses est équipée !

LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Planifier le développement des énergies renouvelables et de récupération
- Développer la production et la consommation d'énergie renouvelable et de récupération
- Développer le bois énergie
- Favoriser les motorisations et carburants alternatifs

LES FICHES ACTIONS

- Doter le territoire d'un schéma directeur des énergies renouvelables
- Accompagner le déploiement des énergies renouvelables dans le secteur agricole
- Relocaliser la production d'énergie sur le territoire. Animer la plateforme de développement des énergies renouvelables (filière éolienne, photovoltaïque, bois énergie, méthanisation, solaire thermique, géothermie, énergie de récupération)
- Développer les chaufferies et réseaux de chaleur bois
- Etudier les besoins et la faisabilité pour les filières bioGNV, hydrogène et électrique

OBJECTIF STRATÉGIQUE 4 : RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GES NON ÉNERGÉTIQUES ET SÉQUESTER LE CARBONE



De la paille, matériau biosourcé utilisé comme isolant (siège de l'intercommunalité).

LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Développer les pratiques agricoles faiblement émettrices de gaz à effet de serre et d'ammoniac, et permettant d'absorber le carbone
- Favoriser le recours aux matériaux biosourcés et maintenir le puits de carbone des forêts

LES FICHES ACTIONS

- Augmenter l'absorption du carbone en agriculture et réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'ammoniac (accompagner les agriculteurs)
- Accompagner les acteurs forestiers pour une gestion durable des forêts et promouvoir l'usage des matériaux biosourcés et du bois d'œuvre

OBJECTIF STRATÉGIQUE 5 : FAVORISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



L'entreprise GPA (Livron) a installé des panneaux photovoltaïques.

LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Mobiliser les entreprises du territoire
- Relocaliser la production et la consommation sur le territoire

LES FICHES ACTIONS

- Favoriser l'émergence de bonnes pratiques et d'innovations pour et par les entreprises du territoire
- Accompagner les actions d'écologie industrielle et d'écoconception
- Développer l'économie à partir de la demande locale
- Déployer le système alimentaire innovant (produire, transformer, consommer localement et durablement)

OBJECTIF STRATÉGIQUE 6 : S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Des chèvres pâturent dans la réserve naturelle pour lutter contre l'ambrosie.

LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Intégrer l'adaptation à la planification du territoire
- Adapter les pratiques agricoles
- Adapter la gestion et l'usage des forêts
- Prévenir les risques allergiques
- Gérer la ressource en eau
- Adapter les activités touristiques face à un accroissement possible de flux touristiques en période de sécheresse

LES FICHES ACTIONS

- Former les élus et les services aux enjeux de la densification, de l'artificialisation, de l'adaptation au changement climatique, et de l'évolution des risques (notamment incendie)
- Accompagner l'agriculture du territoire dans des stratégies d'adaptation et de résilience
- Mettre en place une animation de territoire pour établir un diagnostic et une stratégie locale de développement et d'adaptation de la forêt-filière bois
- Poursuivre et renforcer la lutte contre l'ambrosie et autres espèces invasives
- Intégrer les enjeux de l'adaptation au changement climatique dans la révision du SAGE (schéma d'aménagement de gestion des eaux)
- Mettre en œuvre le schéma de cohérence des activités de loisirs liées à l'eau et étudier la diversification de l'offre de baignade

POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ
ET EN SAVOIR PLUS

www.valdedrome.com/les-grands-projets

Rejoignez-nous :
planclimat@val-de-drome.com



Le Val de Drôme et ses 30 communes